

Madame Karen SIMONIN excusée, donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc PECORINI Maire de Bossey
Monsieur Jacques BONAGURO excusé donne pouvoir à Gérard BRUN
Madame Ingrid MADOEUF excusée donne pouvoir à Monsieur Bruno VERDONNET
Monsieur Bernard ESCANDE excusé

1°/ Finances :

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2023 qui laisse apparaître un excédent global de clôture de 2 380 243.80 €

Présente le compte de gestion 2023 établi par la trésorerie identique au compte administratif.

Fonctionnement	Année 2023
Dépenses de l'exercice	1 205 602.01
Recettes de l'exercice	1 403 615.66
Résultat	198 013.65
Investissement	
Dépenses de l'exercice	326 521.08
Recettes de l'exercice	242 860.58
Résultat exercice Déficit	83 660.50
Excédent global clôture avec reprise des excédents antérieurs	2 380 243.80

Monsieur le Maire présente ensuite le budget primitif 2024 vu en commission : il s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses de Fonctionnement : 1 976 042 €

Recettes de Fonctionnement : 1 613 206 €

Dépenses d'investissement 2 863 265 €

Recettes d'investissement : 2 863 265 €

Présente les taux d'imposition 2024.

Taxe foncière	16.93 %	produit 385 158 €
Taxe foncière non bâties.....	22.22 %	produit 4 933 €
Taxes d'habitation majoration 60 %.....	9.06 %	produit 115 696 €

120 Rue de la Mairie – 74160 BOSSEY

Tél. : 04.50.43.64.77 - email : info@bossey74.fr ou urbanisme@bossey74.fr

Le Conseil Municipal :

Approuve et vote le compte administratif 2023

Approuve le compte de gestion 2023

Reconduit et vote les taux d'imposition 2024

Étudie et vote le budget 2024.

Monsieur le Maire fait un point :

Sur la prochaine rentrée scolaire.

Sur les travaux à venir ; (salle, aménagement bas de l'école, aménagement rue la mairie place de Laidefeur, route de Pierre grand, tennis),

Aménagement forêt communale Monsieur le Maire signale qu'il a informé l'ONF sur la signalisation mise en place.

Bossey le 10 avril 2024

Le Maire,
Jean-Luc PECORINI

-
-

